

Communiqué du comité "Comminges et Savès" de Bastir Occitanie



Communiqué du comité "Comminges et Savès" de Bastir Occitanie

Lors des élections législatives de juin 2017, Bastir Occitanie avait présenté sur la 8ème circonscription "Comminges et Savès" de la Haute-Garonne la candidature de Jérôme Piques (remplaçante : Dominique Darrozes).

Pour cette législative partielle des 11 et 18 mars, après avoir rencontré le candidat M. Joël Aviragnet et sa suppléante Mme. Marie-Claire Uchan, le bureau de Bastir Occitanie a finalement pris la décision de ne pas présenter de candidature autonome : en effet, à la lecture de leur programme en faveur d'une autogestion cohérente et rationnelle de notre territoire rural du Comminges et Savès (en décalage avec la dynamique urbaine oppressante de la métropole Toulousaine), et compte tenu de plusieurs de leurs positions (en particulier : la crainte partagée de l'implantation dans le Nébouzan d'une carrière industrielle à Montmaurin), Bastir Occitanie estime que cette candidature-là est entre toutes la plus proche de ses convictions.

Nos valeurs, notre patrimoine ainsi que notre culture occitane du Comminges et du Savès ne doivent en aucun cas être sacrifiés au nom d'une gestion calculée en fonction du nombre d'habitants : compte tenu du poids démographique de Toulouse, une telle gestion est forcément désavantageuse pour un territoire comme le nôtre.

Il ne faut pas confondre "égalité" et "équité"... Donner la priorité à l'agglomération toulousaine et par voie de conséquence à la valorisation de son "identité urbaine" sous prétexte qu'elle est plus peuplée que le Comminges et le Savès, c'est la dictature de la majorité. La véritable démocratie, elle, consiste plus volontiers à maintenir voire promouvoir des niveaux de services équivalents pour les Toulousains et les Commingeois dans le respect de leurs spécificités.

Bastir Occitanie a donc décidé d'apporter dès le premier tour son soutien à M. Joël Aviragnet et sa suppléante Mme. Marie-Claire Uchan.

De ce fait, Bastir Occitanie appelle les électeurs de la 8ème circonscription "Comminges et Savès" de la Haute-Garonne à voter pour M. Joël Aviragnet et Mme. Marie-Claire Uchan à ce premier tour de scrutin du dimanche 11 mars 2018.

Comité L'Isle-en-Dodon (Comminges et Savès) de Bastir Occitanie

Comitat de L'Isle-de-Haut (Comenge e Savés) de Bastir Occitània

Eleccion legislativa 8na circoscripcion "Comenge e Savés" de Garona Hauta

